



*Toutes les personnes autistes
doivent pouvoir vivre dans la cité,
Quelque soit leur niveau*

**9 rue Etienne Dolet
56100 LORIENT**

07.49.02.21.18

autisme.et.vivre.ensemble@gmail.com

N° RNA : W561013141
N° SIREN : 923 970 339

Qui sommes-nous ?

L'association AVE est née en juillet 2023 à l'initiative de parents d'enfants et adultes autistes, voulant agir pour leur bien-être ainsi que celui de leurs familles.

Actifs dans le milieu associatif depuis plus de 10 ans, ces parents ont l'expérience de différents niveaux de sévérité, et de manifestations de l'autisme.

Où nous trouver ?

AVE a son siège social à Lorient, et a pour intention de créer progressivement des antennes dans d'autres villes du Morbihan.

Vous êtes concernés par l'Autisme, Rejoignez-nous !

Vous pouvez adhérer à l'association

- ❖ **En souscrivant** avec le bulletin ci-joint
- ❖ Via Hello Asso :
<https://www.helloasso.com>



- ❖ **Devenir bénévole** de manière ponctuelle ou active lors d'activités
- ❖ **Faire un don**

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. Fixe :

Tél. Portable :

E-MAIL :

Je désire devenir :

- Membre : 15 €**
- Donateur : €**

Votre lien avec l'autisme :

- Vous êtes autiste**
- Parent d'un TSA**
- Ami**
- Aidant**
- Professionnel (précisez la profession)**

Âge de la personne TSA :

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
Association Autisme et Vivre Ensemble – AVE
et l'envoyer au siège social.**

A :
Signature :

Le :

L'AUTISME, c'est QUOI ?

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental

précoce. Il peut être repéré avant l'âge de 2 ans, toutefois le diagnostic peut se faire tout au long de la vie.

L'autisme se manifeste par :

- Des troubles persistants dans la communication et des interactions sociales ;
- Des intérêts ou activités obsessionnels, des comportements à caractère répétitif, ainsi qu'une forte résistance aux changements.

La personne présente aussi souvent une hyper ou hyposensibilité sensorielle (son, lumière, couleur, texture...).

Tous ces signes s'expriment avec des intensités qui varient d'une personne à l'autre. Ils sont classés en 3 niveaux selon l'aide requise.

Niveau 1 nécessite une aide

Niveau 2 nécessite une aide importante

Niveau 3 nécessite une aide très importante

Puisque ce n'est pas une maladie, **l'autisme ne se guérit pas.** Cependant les troubles peuvent être atténués quelle que soit la sévérité du handicap.

La qualité de vie des enfants et adultes autistes peut être considérablement **améliorée avec des interventions éducatives coordonnées**, comme le recommande la Haute Autorité de Santé.

Toutes les personnes autistes doivent pouvoir vivre dans la cité quel que soit leur niveau. **Cela implique un soutien à l'autonomie dans la vie quotidienne**, l'accès au sport, aux loisirs, au logement, au travail...

Que proposons nous ?

AVE propose aux personnes TSA et/ou à leurs familles, des actions contribuant à rompre l'isolement et la défense de leurs intérêts, par :

- ✓ Des temps individuels et collectifs d'écoute, de soutien et d'échange d'informations ;
- ✓ En les accompagnant, notamment dans les moments de transition dans leurs démarches administratives, dans l'exercice de leurs droits et dans la reconnaissance des compétences parentales lors :
 - D'une permanence téléphonique
 - De rendez-vous individuels
- ✓ Des espaces conviviaux de rencontre (café rencontre à thème) ;
- ✓ Des loisirs ; atelier numérique, ciné-relax...

D'autres activités seront menées progressivement

pour améliorer la qualité de vie des personnes TSA, **sur tous les aspects de leur quotidien** en privilégiant l'inclusion (loisirs, spots, habiletés sociales, logement, actions citoyenne, scolarité, travail ...).



Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du Président (e) d'AVE .